

9-MSG CONFIDENTIEL DEFENSE

PR4

PR4

-9-MSG CONFIDENTIEL DEFENSE
-CM2 CM3 SG SGA PR4
-DAM
-ZZ

TD KAMPALA 77

LE 14 FEVRIER 1993
FRON LE 15.02.93 A 10H14

IMMEDIAT

CHIFFRE CONFIDENTIEL DEFENSE

NB : DISTRIBUTION MESSAGE

AD DIPLOMATIE 077

CQ ARMEES PARIS 005

CQ MINDEFENSE PARIS 006

CQ KIGALI 018

CQ DFRA NEW YORK 004

TXT

- PR M. BRUNO DELAYE -
- DAM M. DE LA SABLIERE -
- ARMEES PARIS COLONEL DELORT -
- MINDEFENSE M. FILIU -
- KIGALI AMBASSADEUR SEULEMENT -
- DFRA NEW YORK AMBASSADEUR SEULEMENT -

OBJET : ENTRETIEN DE MM. DELAYE ET DE LA SABLIERE AVEC LE PRESI
DENT MUSEVENI AU SUJET DU RWANDA (13 FEVRIER)

== PREMIERE PARTIE 1/3 ==

L'ENTRETIEN A DURE PLUS DE TROIS HEURES. LE PRESIDENT ETAIT ENTOURE DE M. MBABAZI, MINISTRE DELEGUE A LA DEFENSE ET, PENDANT LA PREMIERE PARTIE, DE QUELQUES HAUTS FONCTIONNAIRES DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE STATE HOUSE.

1- === M. DELAYE ===

M. DELAYE A, D'EMBLEE, INDIQUE QU'IL AVAIT ETE CHARGE PAR M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE RECUELLIR LES VUES DU PRESIDENT MUSEVENI AU SUJET DU RWANDA ET DE VOIR DANS QUELLE MESURE LA FRANCE ET L'UGANDA POURRAIENT AGIR ENSEMBLE POUR CONTRIBUER A UNE SOLUTION PACIFIQUE. POUR NOTRE PART, NOUS ETIONS TRES PREOCUPES. IL EXISTAIT, A PRESENT, UN REEL RISQUE D'ESCALADE AVEC L'IMPLICATION D'UN NOMBRE CRISSANT D'INTERVENANTS. FAUTE D'UN RETOUR RAPIDE A LA TABLE DES NEGOTIATIONS A ARUSHA, LA LOGIQUE DE LA GUERRE RISQUAIT DE PREVALOIR. SI LES HEURTS ETHNIQUES SE SUBSTITUAIENT OU S'AJOUTAIENT AUX DIVISIONS POLITIQUES, LA SITUATION POUVAIT RAPIDEMENT DEVENIR INCONTROLABLE. LES ACQUIS DES NEGOCIATIONS D'ARUSHA RISQUAIENT D'ETRE TOTALEMENT REMIS EN CAUSE. IL FALLAIT DONC IMMEDIATEMENT FAIRE CESSER LES COMBATS.

2- === PRESIDENT MUSEVENI ===

EN REACTION A CETTE INTRODUCTION, LE PRESIDENT MUSEVENI A FAIT UN LONG EXPOSE DES PRINCIPES QUI AVAIENT INSPIRE SA POLITIQUE : REFUS, A L'EPOQUE, DE PRENDRE PART DANS LE CONFLIT EST-OUEST, REFUS DE FAIRE APPEL A DES PUISSANCES ETRANGERES OU A DES FORCES INTERNATIONALES DE MAINTIEN DE LA PAIX POUR RESOUDRE DES PROBLEMES INTERIEURS. S'AGISSANT DU RWANDA, IL FALLAIT COMPRENDRE QUE LES REBELLES QUI ETAIENT TOUS TRES JEUNES (33 ANS POUR KAGAME ?) MANQUAIENT D'EXPERIENCE. MAIS, DE SON COTE, LE PRESIDENT HABYARIMANA QUI ETAIT AGE ET QUI DONC, SELON LA TRADITION AFRICAINE, AVAIT LA RESPONSABILITE DE TROUVER UNE SOLUTION AUX PROBLEMES ET NOTAMMENT A CELUI DES REFUGIES RWANDAIS EN OUGANDA, N'AVAIT RIEN FAIT. DANS UN ENTRETIEN EN 1989, IL L'AVAIT POURTANT MIS DIRECTEMENT EN GARDE CONTRE CE PROBLEME

POTENTIEL.

LA RECENTE RUPTURE DU CESSEZ-LE-FEU TRADUISAIT CE MANQUE D'EXPERIENCE DES REBELLES (''THESE YOUNG BOYS''). DES QU'IL EN AVAIT ETE INFORME PAR M. COHEN, IL AVAIT FAIT VALOIR AU COLONEL KANYARENGWE (PRESIDENT DU F.P.R.) QUE CETTE RUPTURE NE POUVAIT ETRE JUSTIFIEE PAR LES MASSACRES DES TUTSIS. LE F.P.R. AURAIT DU FAIRE CONNAITRE SES VUES PAR UNE CAMPAGNE D'INFORMATION.

EN FAIT, LA QUESTION RWANDAISE DEVAIT ETRE SIMPLE A RESOUDRE. LES GENS PARLAIENT LA MEME LANGUE. LE SEUL PROBLEME REEL ETAIT LE MANQUE DE TERRE. ET BIEN SUR, IL FALLAIT S'OPPOSER AUX TENDANCES DU SECTARISME ETHNIQUE. A ARUSHA, LES NEGOCIATIONS SEMBLAIENT PROGRESSER DANS CE SENS MAIS SEUL LE PRESIDENT HABYARIMANA EN AVAIT REFUSE LES RESULTATS ALORS QUE TOUTES LES AUTRES PARTIES LES ACCEPTAIENT. LA FRANCE DEVAIT FAIRE PRESSION SUR LUI AU LIEU DE GERER UNE SITUATION DE ''NON PAIX''.

EN OUGANDA, EN 1987, GRACE A LA POLITIQUE DE RECONCILIATION, QUI ETAIT SA PRIORITE, 500 000 RESSORTISSANTS EN EXIL AU SOUDAN AVAIENT PU REVENIR DANS LEUR PAYS.

S'AGISSANT DU RWANDA, A PRESENT, IL FALLAIT RECHERCHER LA PAIX. L'UGANDA POUVAIT FAIRE PRESSION SUR LES REBELLES (THE BOYS) MAIS DE SON COTE, LA FRANCE DEVAIT EN FAIRE AUTANT SUR HABYARIMANA. CE DERNIER N'ECOUTAIT PAS LES CONSEILS DES CHEFS D'ETAT DE LA REGION. ET POURTANT, C'ETAIT BIEN CES PAYS VOISINS DU RWANDA QUI SUBISSAIENT LES CONSQUENCES DU PROBLEME. NAGUERE, LE PRESIDENT RWANDAIS N'ECOUTAIT QUE LES BELGES. A PRESENT, PARCE QUE LES BELGES ET AMERICAINS AVAIENT CHANGE, IL N'ECOUTAIT PLUS QUE LA FRANCE. CETTE DERNIERE AVAIT DONC UNE OBLIGATION MORALE D'AGIR SUR LUI. L'UGANDA EN FERAIT AUTANT DE SON COTE SUR LES REBELLES BIEN QUE CES DERNIERS NE L'ECOUTAIENT PAS TOUJOURS. LA TANZANIE EGALEMENT POUVAIT JOUER UN ROLE TRES POSITIF. (A SUIVRE). 141955./.

GERARD

9-MSG CONFIDENTIEL DEFENSE

PR4

PR4

-9-MSG CONFIDENTIEL DEFENSE

-CM2 CM3 SG SGA

-DAM PR4

+ZZ

TD KAMPALA 78

LE 14 FEVRIER 1993

FRON LE 15.02.93 A 10H38

IMMEDIAT

CHIFFRE CONFIDENTIEL DEFENSE

NB : DISTRIBUTION MESSAGE

AD DIPLOMATIE 078

CQ MINDEFENSE PARIS 007

CQ DFRA NEW YORK 005

CQ ARMEES PARIS 006

CQ KIGALI 019

TXT

- PR M. BRUNO DELAYE -
- DAM M. DE LA SABLIERE -
- ARMEES PARIS COLONEL DELORT -
- MINDEFENSE M. FILIU -
- KIGALI AMBASSADEUR SEULEMENT -
- DFRA NEW YORK AMBASSADEUR SEULEMENT -

OBJET : ENTRETIEN DE MM. DELAYE ET DE LA SABLIERE AVEC LE PRESIDENT MUSEVENI AU SUJET DU RWANDA (13 FEVRIER)

== DEUXIEME PARTIE 2/3 ==

3- === M. DELAYE ===

M. DELAYE A REPRIS LA PAROLE POUR FAIRE VALOIR TOUS LES PROGRES QUI AVAIENT PU ETRE ACCOMPLIS AU RWANDA GRACE A L'AMITIE TEMOIGNEE PAR LA FRANCE AU PRESIDENT HABYARIMANA. CE DERNIER AVAIT PU ETRE CONVAINCU DE DEMOCRATISER SON PAYS. LE PREMIER MINISTRE APPARTENAIT MAINTENANT A UN PARTI D'OPPOSITION. PLUSIEURS PARTIS D'OPPOSITION ETAIENT ENTRES DANS LE GOUVERNEMENT. DES NEGOTIATIONS POLITIQUES A ARUSHA AVAIENT ETE ENGAGEES POUR PERMETTRE LE RETOUR DES REFUGIES. BEAUCOUP DE RESULTATS ETAIENT DONC DESORMAIS ACQUIS : PRINCIPE DU RETOUR DES REFUGIES, NOUVELLE CONSTITUTION, PRINCIPE QUE CHAQUE GROUPE SERAIT REPRESENTE DANS TOUTES LES INSTANCES DE L'ETAT, PRINCIPE D'UNE PERIODE DE TRANSITION. MAIS, A PRESENT, LE PRESIDENT HABYARIMANA CRAIGNAIT, SI LE F.P.R. S'ALLIAIT AVEC LES PARTIS D'OPPOSITION, D'ETRE MIS EN POSITION MINORITAIRE.

M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AVAIT CLAIREMENT DIT A M. HABYARIMANA QUE NOUS SOUTENIONS LES NEGOTIATIONS D'ARUSHA ET LEURS RESULTATS. CE PROBLEME DE REPARTITION DE PORTEFEUILLES DEVAIT ETRE RESOLU PAR UNE ENTENTE ENTRE LE PRESIDENT ET LE PREMIER MINISTRE RWANDAIS SUR L'APPLICATION DE L'ACCORD. IL NE DEVAIT PAS ETRE QUESTION DE 'RENEGOCIER' LE PROTOCOLE D'ARUSHA. IL FALLAIT CEPENDANT COMPRENDRE QUE LE PRESIDENT HABYARIMANA NE POUVAIT SE PERMETTRE DE PERDRE LA FACE NOTAMMENT VIS-A-VIS DES EXTREMISTES (CDR). LE F.P.R. AVAIT POSE HUIT CONDITIONS A LA REPRISE DES NEGOCIATIONS QUI ETAIENT INACCEPTABLES PAR LE GOUVERNEMENT RWANDAIS. IL AVAIT REPRIS LE COMBAT AU MOMENT OU LES NEGOCIATIONS DEVAIENT S'ENGAGER AU SUJET DE LA FUSION DES ARMEES ET ALORS MEME QUE LE GOUVERNEMENT RWANDAIS PRENAIT DES SANCTIONS CONTRE CEUX DES BOURGMESTRES QUI AVAIENT ETE IMPLIQUES DANS LES TROUBLES AU NORD-RWANDA. LA FRANCE AVAIT, POUR SA PART, CLAIREMENT CONDAMNE LES MASSACRES. NOUS OBSERVONS EN OUTRE QUE, DANS CES TROUBLES, LA GENDARMERIE S'ETAIT COURAGEUSEMENT COMPORTEE FACE AUX MILICES.

EN REPONSE AUX EXIGENCES DU F.P.R., LE GOUVERNEMENT RWANDAIS AVAIT FAIT DES

PROPOSITIONS. TOUT CELA AURAIT PU ETRE REGLE A ARUSHA. LA RUPTURE DU Cessez-le-feu, MANIFESTEMENT, N'AVAIT PAS ETE SPONTANEE. SON CARACTERE GENERAL MONTRAIT QU'IL S'AGISSAIT D'UNE VASTE OFFENSIVE PREPAREE A L'AVANCE. D'AILLEURS LES INFORMATIONS QUE NOUS AVIONS NOUS CONDUISENT A ESTIMER QUE LE F.P.R. N'ETAIT PAS SINCERE. ON ENTRAIT DONC DANS UNE LOGIQUE D'ESCALADE. LE PRESIDENT ET LE PREMIER MINISTRE RWANDAIS NOUS DEMANDAIENT DE NOUS IMPLIQUER DAVANTAGE. DE SON COTE, KAGAME PARLAIT DE FAIRE ROUTE SUR KIGALI. LA CREDIBILITE DU GOMN ETAIT TRES SERIEUSEMENT ATTEINTE. TOUT SEMBLAIT REUNI POUR UNE EVOLUTION DESASTREUSE DU TYPE LIBERIA : DIVISION ETHNIQUE, IMPLICATION D'ETATS, DIVERSITE D'INTERETS... AVEC EN PLUS, DES RISQUES SERIEUX POUR TOUS LES PAYS DE LA REGION.

POUR SA PART, LA FRANCE SOUHAITAIT LA STABILITE DANS CETTE REGION. UNE STABILITE FONDEE SUR LA LIBERTE ET LA DEMOCRATIE ET NON SUR LA DICTATURE. NOTRE SOUHAIT ETAIT DONC D'OEUVRER, EN PARTENAIRES, AVEC L'OUGANDA AFIN DE PARVENIR A TROIS OBJECTIFS :

- A)- LE Cessez-le-feu IMMEDIAT (OR, NOUS ETIONS INFORMES QUE LE F.P.R. PREPARAIT UNE NOUVELLE OFFENSIVE SUR RUHENGERI).
- B)- PREVENIR TOUTE EXTENSION DU CONFLIT EN-DEHORS DU RWANDA ET NOTAMMENT A L'OUGANDA PAR UN CONTROLE DE LA FRONTIERE.
- C)- REPRISE DES NEGOTIATIONS D'ARUSHA.

A KIGALI, LA DELEGATION FRANCAISE AVAIT ETE FRAPPEE PAR LA DETERMINATION COMMUNE DU PRESIDENT ET DU PREMIER MINISTRE DANS LEUR CONDAMNATION DE LA RUPTURE DU Cessez-le-feu ET LEUR SOUTIEN A L'ARMEE RWANDAISE. IL AVAIT FALLU BEAUCOUP TRAVAILLER POUR CALMER LES ESPRITS. LE PRESIDENT HABYARIMANA AVAIT ETE POLITIQUEMENT RENFORCE PAR LA SITUATION NOUVELLE CREEE (500 000 PERSONNES DEPLACEES) PAR LES COMBATS. LA LOGIQUE DE GUERRE RISQUAIT DE L'EMPORTER. LA DELEGATION FRANCAISE AVAIT CLAIREMENT DIT AU PRESIDENT ET AU PREMIER MINISTRE QUE L'ACCORD D'ARUSHA NE DEVAIT PAS ETRE REMIS EN QUESTION. IL FALLAIT OBTENIR L'ARRET IMMEDIAT DES COMBATS ET LE RETRAIT DU F.P.R. SUR LA LIGNE DE FRONT INITIALE.

4- === M. MUSEVENI ===

COMPRENANT QUE LE PRESIDENT HABYARIMANA ACCEPTAIT DESORMAIS L'ACCORD DE PARTAGE DU POUVOIR D'ARUSHA DU 9 JANVIER, LE PRESIDENT MUSEVENI S'EST REJOUI DE CETTE INFORMATION. IL S'EST DIT PRET A ADRESSER UN MESSAGE TRES FERME AU F.P.R. MAIS S'EST TOUTEFOIS INTERROGE SUR LE NON-RESPECT DU Cessez-le-feu POURTANT ANNONCE PAR LES REBELLES DANS LA NUIT DU 10 AU 11. N'Y AVAIT-IL PAS EU DE CONTRE-ATTAQUES GOUVERNAMENTALES ? S'AGISSANT DU RETRAIT DE LA LIGNE DE FRONT INITIALE, ELLE NE POUVAIT BIEN SUR PAS AVOIR LIEU SI LES HOSTILITES ETAIENT POURSUIVIES DU COTE GOUVERNAMENTAL.

5- === ACCORD SUR UN Cessez-le-feu ET LE RETRAIT DU F.P.R. ===

DE LA DISCUSSION QUI A SUIVI, EST RESULTE UN ACCORD AU TERME DUQUEL LE PRESIDENT MUSEVENI DEMANDERAIT, PAR L'INTERMEDIAIRE DIRECT DE M. MBABAZI, A KAGAME (F.P.R.) L'ENGAGEMENT D'OBSERVER LE Cessez-le-feu A PARTIR DE 12 H (MIDI) LUNDI 15 FEVRIER. LES FORCES DU F.P.R. DEVRAIENT ENSUITE, D'ICI LE 22 FEVRIER, SE RETIRER SUR LA LIGNE DE FRONT DU 7 FEVRIER. LE TOUT SERAIT SUPERVISE PAR LE GOMN. (A SUIVRE).142155./.

GERARD

9-MSG CONFIDENTIEL DEFENSE

PR4

PR5 PR4

-9-MSG CONFIDENTIEL DEFENSE
 -CM2 CM3 SG SGA PR4
 -DAM
 +ZZ

TD KAMPALA 79

LE 15 FEVRIER 1993
 FROM LE 15/02/93 A 11H13

IMMEDIAT

CHIFFRE CONFIDENTIEL DEFENSE

NB : DISTRIBUTION MESSAGE

AD DIPLOMATIE 079

CQ ARMEES PARIS 007

CQ MINDEFENSE PARIS 008

CQ KIGALI 020

CQ DFRA NEW YORK 006

TXT

- PR M. BRUNO DELAYE -
 - DAM M. DE LA SABLIERE -
 - ARMEES PARIS COLONEL DELORT -
 - MINDEFENSE M. FILIU -
 - KIGALI AMBASSADEUR SEULEMENT -
 - DFRA NEW YORK AMBASSADEUR SEULEMENT -

OBJET : ENTRETIEN DE MM. DELAYE ET DE LA SABLIERE AVEC LE PRESIDENT MUSEVENI AU SUJET DU RWANDA (13 FEVRIER).

== DERNIERE PARTIE 3/3 ==

6- === ACCORD SUR LE DEPLOIEMENT D'OBSERVATEURS DES NATIONS-UNIES ===

S'AGISSANT DE LA RESTAURATION DE LA CONFIANCE ENTRE LE RWANDA ET L'UGANDA, LE PRESIDENT MUSEVENI A INDIQUE QU'IL ETAIT INFORME D'ALLEGATIONS FAITES A ARUSHA SELON LESQUELLES SON PAYS ETAIT ENGAGE DANS LES COMBATS ACTUELS PAR L'ASSISTANCE DE DEUX BATAILLONS DE LA N.R.A. IL S'EST INDIGNE DE CES ACCUSATIONS EN ARGUANT QUE, SI TEL ETAIT LE CAS, LE GOUVERNEMENT SERAIT INCAPABLE D'EXPLIQUER AUX FAMILLES LES CIRCONSTANCES DU DECES DE TEL OU TEL SOLDAT.

J'AI, ALORS, RAPPELE AU PRESIDENT SA PROPE PROPOSITION (DE 1991) QU'UN CONTINGENT INTERNATATIONAL D'OBSERVATEURS SOIT DEPLOYE, DU COTE OUGANDAIS, POUR SURVEILLER QU'AUCUNE ASSISTANCE OUGANDAISE NE SOIT APPORTEE AU F.P.R., LE PRESIDENT MUSEVENI A INDIQUE QU'IL N'AVAIT PAS CHANGE D'AVIS ET QU'IL ETAIT TOUJOURS DISPOSE A ACCEPTER DE TELS OBSERVATEURS INTERNATIONAUX. M. DE LA SABLIERE A SUGGERE QUE CES OBSERVATEURS PROVIENNENT DES NATIONS UNIES, SOIENT AU NOMBRE DE 20 A 30, REPARTIS LE LONG DE LA FRONTIERE ESSTWQIELLEMENT AUX PRINCIPAUX POINTS DE PASSAGE ET QUE LES MISSIONS PERMANENTES OUGANDAISE, FRANCAISE ET RWANDAISE A NEW YORK SE CONCERTENT POUR PREPARER LES TEXTES NECESSAIRES A CE DISPOSITIF. LE PRESIDENT MUSEVENI A DONNE SON ACCORD AU PROJET ET A UNE PREPARATION FRANCO-UGANDAISE A NEW YORK MAIS NON TRIPARTITE.

7- === PRESIDENT MUSEVENI ===

DANS LA CONVERSATION QUI A SUIVI, LE PRESIDENT MUSEVENI A EXPOSE LE PEU D'ESTIME ET MEME DE RESPECT QU'IL AVAIT POUR LE PRESIDENT HABYARIMANA. CITANT EN EXEMPLE L'EGYPTE ET LE CAP VERT, IL A SOULIGNE QUE LES EXPATRIES POUVAIENT CONSTITUER UN ATOUT CONSIDERABLE POUR LE PAYS. L'UGANDA MEME AVAIT 40 000 PROFESSIONNELS DE HAUT NIVEAU A L'ETRANGER DONT PRES DE LA MOITIE EN AFRIQUE

AUSTRALE (BOTSWANA, LESOTHO...). ESTIMANT A ENVIRON 2 MILIONS LES RWANDAIS A L'ETRANGER, LE PRESIDENT A INVITE SES INTERLOCUTEURS A S'INTERROGER SUR LA DIMENSION DES APPUIS FINANCIERS QUE TOUS CES EXPATRIES POUVAIENT APPORTER A LEUR PAYS (OU AU F.P.R....) A COTE DE CELA, LE REGIME RWANDAIS N'AVAIT RIEN FAIT DEPUIS 20 ANS POUR RETOURNER CE PROBLEME A SON AVANTAGE. IL ETAIT DONC RESPONSABLE DE TOUT CE QUI SE PASSAIT A PRESENT.

REVENANT SUR LES PROPOS DE M. DELAYE EN DEBUT D'ENTRETIEN, LE PRESIDENT L'A INTERROGE SUR L'ATTITUDE DE LA FRANCE. FALLAIT-IL COMPRENDRE CES PROPOS COMME SIGNIFIANT QUE SI LES COMBATS CONTINUAIENT, LA FRANCE INTERVIENDRAIT AUX COTES DES FORCES DE HABYARIMANA ? QUELLE SERAIT LA LEGITIMITE D'UNE TELLE INTERVENTION ? M. DELAYE LUI AYANT REPONDU PAR L'affirmative, LE PRESIDENT MUSEVENI A INDIQUE QU'IL N'APPROUVAIT PAS CETTE POLITIQUE. L'INTERVENTION DE FORCES ETRANGERES DANS LES PAYS AFRICAINS CONTRARIAIT LES EVOLUTIONS NATURELLES. ELLES NE SE JUSTIFIAIENT QUE DANS DES CAS , COMME LA SOMALIE, OU ELLES AVAIENT POUR OBJECTIF DE DESARMER. M. DELAYE LUI AYANT FAIT VALOIR LES RESULTATS POLITIQUES POSITIFS OBTENUS AU RWANDA ET LE LANGAGE QUE NOUS POUVIONS TENIR (RETOUR AUX NEGOCIATIONS) AU PRESIDENT HABYARIMANA, GRACE A L'AIDE QUE NOUS AVIONS APPORTEE, M. MUSEVENI A SEMBLE PLUS OU MOINS CONVENIR DE LA LOGIQUE DE NOTRE RAISONNEMENT SI NOUS ETIONS CONVAINCUS QU'UNE SOLUTION POLITIQUE AU RWANDA ETAIT POSSIBLE. MAIS IL A EXPRIME DES MISES EN GARDE ET A TENU A REDIRE QUE LUI-MEME N'ACCEPTERAIT JAMAIS DES FORCES ETRANGERES SUR LE TERRITOIRE DE SON PAYS. BIEN SUR, IL ACCEPTERAIT DES ARMES, DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DES CONSEILS MILITAIRES MAIS PAS DES TROUPES. ACCEPTER DES FORCES ETRANGERES CONTRE SON PROPRE PEUPLE ETAIT UNE ATTITUDE INSULTANTE. IL FALLAIT TROUVER DES SOLUTIONS POLITIQUES NATIONALES.

9- === M. DELAYE ===

M. DELAYE A EXPOSE AU PRESIDENT MUSEVENI QUE LA POLITIQUE FRANCAISE EN AFRIQUE AVAIT POUR OBJECTIF LA PAIX, LA STABILITE, ET LA DEMOCRATIE. DE BONS RESULTATS AVAIENT ETE OBTENUS DANS DE TRES NOMBREUX PAYS, LIES PAR L'HISTOIRE A LA FRANCE. DANS CERTAINS CAS, NOUS ETIONS OBLIGES DE RECOURIR A DES MOYENS MILITAIRES. MAIS NOUS NE LE SOUHAITIONS PAS. ET, EN AUCUN CAS, NOUS NE SOUHAITIONS QUE CES INTERVENTIONS MILITAIRES DURENT. IL FALLAIT, PARTOUT, REVENIR TRES RAPIDEMENT A LA TABLE DES NEGOCIATIONS.

10- === LE PRESIDENT MUSEVENI ===

LE PRESIDENT MUSEVENI A, ALORS, INDIQUE QU'IL NE NOUS ENCOURAGEAIT PAS DANS CE SENS. UN JOUR, NOUS POURRIONS AVOIR UN PROBLEME. REVENANT AU F.P.R., IL A RAPPELE QUE LES REBELLES N'ECOUTAIENT PAS TOUJOURS SES CONSEILS. IL NE L'AVAIT PAS FAIT NOTAMMENT DANS DEUX CAS : EN OCTOBRE 90 LORSQU'ILS AVAIENT ENGAGE LES COMBATS ET RECEMMENT LORSQU'ILS AVAIENT ROMPU LE Cessez-le-feu. EN 90, ILS N'ETAIENT NULLEMENT ORGANISES ET AVAIENT FAIT PREUVE D'IMPROVISATION.

SI LA FRANCE VOULAIT AIDER HABYARIMANA, ELLE POUVAIT (SOUS ENTENDU LEGITIMEMENT) LE FAIRE SOUS LA FORME D'EQUIPEMENTS, D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE CONSEILLERS MAIS PAS EN INTERVENANT DANS LES COMBATS. OR, AU SEIN DU F.P.R., CERTAINS AFFIRMAIENT QUE DES FORCES FRANCAISES PARTICIPAIENT DIRECTEMENT AUX COMBATS.

11- === M. DELAYE ===

M. DELAYE A CONFIRME AU PRESIDENT MUSEVENI QUE LA FRANCE AIDAIT BIEN LE RWANDA SOUS LA FORME QU'IL AVAIT DECRITE (ASSISTANCE TECHNIQUE, EQUIPEMENTS) MAIS QUE, JUSQU'A PRESENT, LES FORCES FRANCAISES N'AVAIENT PAS RECU INSTRUCTION DE TIRER. NOUS N'AIMIONS PAS CES INTERVENTIONS MILITAIRES MAIS NOUS ETIONS SOUMIS, AU RWANDA, A D'ENORMES PRESSIONS EN VUE D'UN ACCROISSEMENT DE NOTRE AIDE MILITAIRE. NOUS REPONDIIONS QU'IL N'Y AVAIT PAS D'AUTRE VOIE SOUHAITABLE QUE CELLE DE LA NEGOCIATION A ARUSHA. POUR SE RESUMER, IL FALLAIT LE Cessez-le-feu, LE RETRAIT A LA LIGNE INITIALE ET LA REPRISSE DES NEGOCIATIONS.

12- === LE PRESIDENT MUSEVENI ===

LE PRESIDENT A MARQUE SON ENTIER ACCORD SUR CES TROIS POINTS MAIS A REPETE QUE LES INTERVENTIONS MILITAIRES EXTERIEURES DETOURNAIENT LES DIRIGEANTS AFRICAINS DE LA RECHERCHE SINCERE DE VERITABLES SOLUTIONS AUX PROBLEMES INTERIEURS. IL A CONCLU QUE MEME VIS-A-VIS DU F.P.R., IL N'ETAIT PAS SOUHAITABLE QUE LE PRESIDENT HABYARIMANA EPROUVE UN SENTIMENT DE CONFIANCE, LEQUEL-SERAIT TROMPEUR, GRACE A LA PRESENCE DES FORCES FRANCAISES.150015./.

GERARD